

Recyclage du polystyrène

Les fabricants de produits laitiers frais s'engagent à intégrer du « PS » recyclé dans leurs emballages pour créer les conditions favorables à la construction d'une économie circulaire en France.

En cohérence avec les objectifs de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, les fabricants de produits laitiers frais poursuivent leurs actions en faveur de la création d'une filière de recyclage du Polystyrène en France, avec pour ambition d'apporter des réponses aux attentes des concitoyens en matière d'environnement et de pouvoir d'achat.

71% des pots de yaourts en plastique sont en polystyrène allégé. Depuis plus de 10 ans les fabricants de produits laitiers frais travaillent à l'écoconception de leurs emballages et ont déjà considérablement réduit les quantités de plastiques utilisées par pot, faisant du pot de yaourt en PS celui qui nécessite le moins de matière plastique.

En parallèle, ils se sont fortement mobilisés pour accompagner le développement de la filière de recyclage du PS, avec une exigence particulière : revenir à un emballage apte au contact alimentaire.

Au travers du projet Recyqualipso¹ en cours de finalisation et des travaux lancés par Citeo dans le cadre du consortium PS25², de nombreux enseignements et rencontres avec les acteurs de la filière du recyclage permettent d'envisager sereinement, avant la fin de l'année, l'émergence d'une filière industrielle de recyclage en France.

Les fabricants de produits laitiers frais s'engagent collectivement à utiliser jusqu'à 100% du PS issu de la filière de recyclage et de collecte française. Un engagement majeur qui vise à assurer la viabilité économique pour tous les acteurs de la filière.

Toute la chaîne de valeur de l'économie circulaire se met actuellement en place pour collecter et recycler les 65 000 tonnes du gisement de pots PS yaourts et assimilés. Avec l'extension de la consigne de tri à tout le territoire, la majorité des consommateurs peut désormais orienter les emballages vers la « poubelle jaune ». En parallèle les centres de tri s'organisent pour gérer ces nouveaux flux entrants. Les pots en polystyrène pourront, à partir de 2023, prendre le chemin d'une filière de recyclage et non plus celui de l'incinération ou de l'enfouissement.

Les nouvelles technologies de recyclage avancé, en phase de développement final, visent toutes aujourd'hui une boucle infinie de retour au contact alimentaire. Des essais sont en cours à l'échelle européenne et française pour valider formellement la circularité du polystyrène, c'est-à-dire l'utilisation de PS issu de pots yaourts pour fabriquer de nouveaux pots de yaourts.

¹ **Recyqualipso** est un projet R&D lancé en 2019 par Syndifrais et Valorplast et soutenu par Citeo. Il vise à optimiser les technologies de recyclage par voie mécanique et chimique pour améliorer le recyclage des plastiques en polystyrène (PS).

² **Consortium PS25** crée en juillet 2020 par Citeo, Syndifrais, Valorplast et plusieurs entreprises utilisatrices d'emballages en polystyrène (notamment : Agromousquetaires ; Groupe Bigard ; Cooperl Arc Atlantique ; Eurial UF ; Lactalis ; Groupe LDC ; Triballat Noyal ; Yeo Frais ; Yoplait). Il est dédié à la mise en place en France, d'une filière de recyclage du polystyrène (PS) apte au contact alimentaire.

Afin d'assurer la viabilité économique de la future filière de recyclage du PS en France, les fabricants de produits laitiers frais s'engagent collectivement à utiliser le rPS (Polystyrène recyclé) dans leurs pots et ainsi « boucler la boucle ».

Le PS, un matériau optimisé

Matériau majoritaire pour l'emballage des produits laitiers frais, le PS présente de nombreux avantages. Les emballages en PS sont les plus légers, ils sont adaptés au remplissage à chaud et aux usages des consommateurs. Ils présentent toutes les garanties pour la sécurité sanitaire.

C'est pour ces raisons que les fabricants de produits laitiers frais réaffirment aujourd'hui la nécessité de créer une économie circulaire du PS. Ils alertent sur les impacts d'une substitution du PS à court terme qui seraient néfastes à la fois d'un point de vue environnemental et économique. Cette substitution conduirait notamment à augmenter le poids des emballages et, par conséquent, leur impact environnemental. Sans oublier que les matériaux envisagés ne disposent pas actuellement de filières de recyclage opérationnelles permettant un retour au contact alimentaire.

« Nous alertons sur la fausse bonne idée qui consisterait à condamner précipitamment le PS au profit d'autres résines. Sur le plan environnemental, une telle décision ferait basculer le marché vers des résines qui ne disposent pas de filières opérationnelles de recyclage en boucle fermée en France. Alors que quelques mois supplémentaires nous permettrons de finaliser les essais en cours pour valider le passage à l'échelle industrielle du recyclage du PS. » précise Muriel Casé, Déléguée Générale de Syndifrais

CONTACTS PRESSE : Scopus Communication

Sylvain Camus : sylvain.camus@scopuscommunication.fr - Port. : 06 12 16 38 60

Quentin Valançon : quentin.valancon@scopuscommunication.fr - Port. : 06 69 17 14 96

A propos de Syndifrais

Syndifrais est l'organisation professionnelle des fabricants de produits laitiers frais depuis 1978. Elle vise à promouvoir la catégorie et à accompagner ses adhérents sur le marché français. Elle rassemble aujourd'hui 22 entreprises, TPE, PME et multinationales, fabricants de yaourts et laits fermentés, fromages blancs et petits suisses, desserts lactés frais et crèmes fraîches.

En 2019, la production française s'établissait à 3,087 millions tonnes pour une valeur d'environ 5 milliards d'euros.

Twitter : @Syndifrais_FR

LinkedIn : [Syndifrais](#)

www.syndifrais.com